

Moché prévient les Enfants d'Israël de la bénédiction qu'ils recevront s'ils vont dans le chemin de D.ieu et de la malédiction, dans le cas inverse.

Puis il leur adresse le commandement d'ériger le Temple et d'y offrir des sacrifices.

Il indique les punitions qu'en-courront les faux prophètes et les pratiques idolâtres.

Les signes pour identifier les animaux et les poissons Cacher sont rappelés ainsi que la liste des oiseaux non-Cacher.

Suivent la Mitsva du prélèvement de la dime et du premier-né animal, celles de la charité, de l'année chabbatique.

La Paracha s'achève sur l'évocation des pèlerinages à Jérusalem qui doivent avoir lieu à Pessa'h, Chavouot et Souccot.

Rééh : « Attache-toi à Lui »

Il nous est enjoint, dans la Paracha Rééh « Suis l'Éternel ton D.ieu, crains-Le, observe Ses commandements, prête l'oreille à Sa voix, sers-Le et attache-toi à Lui » Concernant l'expression « attache-toi à Lui », Rachi fournit l'explication suivante : « Attache-toi à Ses voies, accomplis des actes de bonté, enterre les morts, visite les malades, à l'instar de ce que D.ieu a accompli ».

Le commentaire de Rachi demande une clarification : puisque, conformément à son interprétation, le verset tend à indiquer que nous devons nous attacher aux voies de D.ieu et agir selon Son modèle, la question se pose de savoir pourquoi le texte n'énonce-t-il pas explicitement « attache-toi à Ses voies » au lieu de « attache-toi à Lui ».

En outre, étant donné que l'injonction de s'attacher aux voies de D.ieu est formulée par l'expression « attache-toi à Lui », il est compréhensible que l'unité ultime avec D.ieu soit réalisée spécifiquement par

l'imitation de l'exemple de D.ieu en exécutant des actes de bonté.

En d'autres termes, la forme suprême d'attachement à D.ieu ne peut être accomplie que par ces actions citées par la suite (les actes de bonté) et non par l'exécution des actes et des commandements mentionnés précédemment lorsque le verset déclarait « obéis à Ses commandements ».

Ceci nécessite également une explication : l'ensemble des Mitsvot engendre une union entre l'homme et D.ieu. Dès lors, quel attachement plus transcendant peut être atteint par l'accomplissement de celles qui relèvent de la catégorie de « l'attachement à D.ieu » ?

D.ieu nous a ordonné d'accomplir des Mitsvot et nous les exécutons en raison de notre obligation à le faire. Il en résulte, par conséquent, que l'attachement réalisé par cet accomplissement est un état dans lequel l'exécutant garde continuellement la conscience de sa propre personne ; c'est lui qui, par son action, se lie à D.ieu.

Il n'en va pas de même à propos de « l'attachement à D.ieu ». Bien que l'attachement à D.ieu naisse initialement d'un commandement, l'exécution, l'achèvement et la totalité de l'injonction impliquent l'effacement absolu de toute notion de soi, car l'individu est intégralement absorbé en Lui : « il s'attache à Lui ».

La distinction entre les Mitsvot en général et l'accomplissement des actions aboutissant à « s'attacher à Lui » réside ainsi dans la différence entre « le lien avec D.ieu » et « l'attachement à D.ieu »

« Le lien avec D.ieu », l'état atteint par l'exécution régulière de la Torah et des Mitsvot, s'apparente à la liaison, l'un à l'autre, de deux objets distincts. Même après que les objets ont été liés, ils demeurent perçus comme deux entités.

En revanche, « l'attachement à

D.ieu » constitue une forme d'unification si puissante qu'il n'existe plus deux entités séparées : elles sont véritablement une.

Nous comprenons ainsi que le même acte - l'octroi d'un prêt, par exemple - lorsqu'il est effectué avec l'intention de « s'attacher à D.ieu », revêt une dimension infiniment supérieure à ce même acte accompli en tant que Mitsva distincte ; cette dernière, faute d'un effacement total de soi, n'atteint qu'un lien, et non un attachement, à D.ieu.

Cela explique également pourquoi le verset stipule « attache-toi à Lui ». Bien que cela nécessite de « s'attacher à Ses voies », aucune action n'est spécifiée, car l'intention n'est point de désigner l'acte lui-même, « Ses voies », mais le résultat de l'acte. Lorsqu'un individu est ainsi uni à D.ieu, suivre Ses voies devient une conséquence naturelle.

Agir de cette manière spontanée et non préméditée, en parfaite consonance avec les desseins de D.ieu, révèle le degré prodigieux de l'attachement inné qu'une âme juive possède envers D.ieu. Lorsque la Torah nous ordonne de « nous attacher à D.ieu », elle nous permet à tous de manifester nos qualités latentes.

לזכרון
כ"ק הרה"ג הרה"ח ומקובל
רב פעלים
לתורה ולמצוות רבים השיב מעון
מוהר"ר לוי יצחק נ"ע
שניאורסאהן
זצוקללה"ה נבג"מ זי"ע
אשר נאסר והגלה
על עבודתו והפצת היהדות
ונסתלק בגלות
ביום כ"ף לחודש מנחם אב
שנת ה'תש"ד
אביו של כ"ק אדמו"ר

